L'ESPACE MUSICAL

Association loi 1901 n° 0763019309

Contact : Pascal JOULAIN
18, Bis Impasse de L'Alouette 76 160 DARNETAL
espace.musical@cegetel.net

Le 04 Juin 2024

L'Assemblée Générale de l'Espace Musical s'est tenue dimanche 2 juin 2024. Le bureau présent et représenté a exprimé et salué les membres de l'association présents, les participants. C'est au siège de l'Espace Musical, à Darnétal, en présence de 25 personnes dont 19 adhérents que s'est tenue cette Assemblée 2023. Le quorum (19 présents votants et 20 pouvoirs) étant réuni, les délibérations ont pu être votées (bilan moral, financier et orientations 2024-2025).

*En 2023, l'association comptait **58 adhérents** à jour de leurs cotisations dont 3 luthiers. Cette année encore, les bénévoles ont su adapter des actions de solidarité musicale (Association Joy) en complément des activités historiques de l'association (exposition, collection, concert, conférence, prêt d'instruments et soutien aux artistes) en parfaite adéquation avec l'objet de l'association. En 2023, l'Espace Musical a organisé 1 concert de soutien pour les familles d'Inde.*

Depuis 2003, l'Espace Musical c'est :

- 113 expositions grand public gratuites
- 324 concerts de soutien
- 52 animations pédagogiques sur la lutherie
- 72 représentations d'un conte-voyage pédagogique musical
- 3 publications, 2 mémoires et 1 thèse
- 21 albums d'artistes régionaux
- l'organisation d'un congrès et d'un festival…

…mais aussi une collection de plus de **400 instruments à cordes et à vent, accessoires et outils dont 38 achetés à des luthiers en activité.** Ces instruments ont donné lieu à plus de **500 conventions de prêts d'instruments** à des musiciens amateurs et professionnels.

Vous étiez **58 cotisants** à nous avoir rejoints ou à continuer de nous soutenir en 2023. Les concerts, expositions, conférences, contes contribuent au rayonnement de l'Espace Musical et structurent ses recettes. La cotisation, d'un montant de **20 euros,** est individuelle et donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal (66% du montant des dons en réduction d'impôt).

En 2023, on comptabilise 3 expositions, 13 animations musicales-concerts (Cattle Grid, Flying Sausages, Cécilium trio), 4 voyages musicaux et 1 randonnée chantée.

L'Espace Musical poursuit ses collaborations avec le Musée de Martainville. L'Espace Musical reste promoteur des Métiers d'Art et se fait l'écho des travaux conduits en la matière. L'Espace Musical participe ainsi à Collections d'Art avec le Département 76 et le Musée de Martainville.

L'Espace Musical a poursuivi ces échanges avec le Comité Régional des Métiers d'Art pour faire valoir la facture instrumentale normande.

La construction d'une **collection vivante d'instruments de musique normands** est au cœur de nos préoccupations. Chaque année nous investissons dans l'achat et la restauration d'instruments de musique et nous recevons des dons. Cette démarche est un **acte direct de soutien économique unique en France**.

Un cécilium soprano en restauration chez Laurent Jarry

- ✓ **L'Espace Musical possède plus de 400 références en propre. La collection a fait l'objet d'un inventaire en 2023 distinguant :**
- ✓ **Les instruments de musique normands**
- ✓ **Les outillages**
- ✓ **Les accessoires**
- ✓ **Des pièces et instruments représentatifs de la facture et lutherie française**
- ✓ **L'ensemble a réintégré le siège social de l'Espace Musical**

Tout au long de l'année, le travail sur le Cécilium d'Arthur Quentin de Gromard a donné lieu à des concerts, des conférences, des articles de presse en plus des vidéos visibles sur la chaine you tube de l'Espace www.espace-musical.org.
Un clonage numérique du cécilium est disponible sur le site de l'Espace Musical.

Chaque année, l'Espace Musical prête des instruments de musique dans un cadre conventionné. La condition de prêt requiert une adhésion annuelle et une participation à la vie associative de la part de l'emprunteur (30 euros). **l'Espace Musical prend en charge l'assurance des instruments qu'elle prête.** Ces démarches renforcent notre souhait de faciliter l'accès à la musique au plus grand nombre. Cette année **24 conventions de prêt d'instruments** ont été consenties. Amateur, élève d'école de musique, de conservatoire, musicien professionnel, ils ont fait vibrer les violons, violoncelle du XVIII^{ème}, les vents, les cordes du XIX^{ème} et les guitares électriques d'aujourd'hui. Depuis 2003, plus de **500 conventions de prêt** ont ainsi été mises en place.

En 2023, l'Espace Musical a poursuivi sa collaboration avec les artistes amateurs et professionnels. **L'Espace soutient les luthiers et facteurs, les jeunes pousses et les formations confirmées classiques ou contemporaines.**
L' atelier de pratique musicale né l'an passé poursuit ses échanges avec la complicité de Pierre Commes toute l'année. **12 musiciens** participent à cet atelier.

Le budget arrêté au 2 juin 2024 est inférieur à 20 000 euros (déductions des frais d'AG et achats de fin d'année à venir). Le budget de l'Espace Musical repose sur des cotisations, des expositions, des concerts, des animations musicales des ventes de CD et des dons en nature. La politique de mécénat d'entreprise vient consolider ce budget (comptes consultables sur simple demande par les membres de l'association). Les dons en nature que sont les kilomètres non remboursés sauf exception, les salles, le local de stockage mis à disposition sans rémunération, les participations à des réunions sans défraiement, l'ensemble du bénévolat aident précieusement le financement de nos actions.

Le parc d'instruments de l'Espace Musical est estimé à plus de 300 000 euros.

27 membres de l'Espace Musical se sont investis bénévolement sur au moins une action de l'association en 2023 aux côtés du bureau et du CA, preuve d'un réel état d'esprit et d'un engagement associatif.
L'Espace Musical dispose d'une communication via son musée virtuel internet, un instagram et un facebook en plus d'articles de presse. Notre bonne relation avec les médias atténue nos dépenses de communication. Une plaquette de présentation de l'Espace Musical est en ligne sur le site internet de l'Espace Musical https://www.espace-musical.org/page5.php . Le musée virtuel a fait l'objet d'une alimentation régulière concernant l'agenda. Un compte LinkedIn complète ce travail https://www.linkedin.com/in/pascal-joulain-023b6316a/ . Le web devient un outil essentiel et viral de la communication de l'Espace Musical et de ses manifestations.
L'Espace a aussi une chaine Youtube.

L'Espace Musical se propose de poursuivre son action autour du Conseil d'Administration composé de Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Philippe Péan, Alexis Péan, Jean-Yves Rauline et Pascal Joulain, Denis Hété et Christian Ray.
Le Bureau est nommé comme suit: Denis Hété : président, Patrice Casella : vice-président et Pascal Joulain : secrétaire et trésorier.

Orientations 2024-25

Nous travaillerons à la nouvelle exposition 2024 et 2025 de Martainville.
La valorisation du cécilium et de son clone numérique se poursuivront avec une nouvelle céciliumiste Marie Roux
Un nouveau travail s'engage sur la vielle à roue ainsi qu'un travail d'enregistrement autour des pratiques amateurs en collaboration avec Galaor.

Nous poursuivons activement notre recherche des pistes de stockage pour notre collection et nos réflexions sur le devenir de l'association.

Notre politique de prêt d'instruments, de soutien au métier de luthier, aux artistes, d'émergence aux talents se poursuivra bien entendu ainsi que notre travail sur la communication.

Sans l'implication des bénévoles, des musiciens et mécènes, ce travail n'est pas réalisable. Chaque effort compte pour poursuivre notre travail de valorisation patrimoniale.

Ma région a du talent, j'en suis l'acteur et le premier soutien
Pour nous rejoindre : espace.musical@cegetel.net 06 07 82 21 49

Denis Hété
Président de l'Espace Musical

Les membres de l'Espace Musical présents et représentés le dimanche 2 juin 2024 à Darnétal :

Donnent quitus au bureau concernant le bilan moral de l'Espace Musical 2023-2024

Donnent quitus au bureau concernant le bilan financier de l'Espace Musical 2023-2024

Valident les orientations 2024-25 présentées en Assemblée Générale

Valident la composition du nouveau conseil d'administration avec :
Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Alexis Péan, Philippe Péan, Jean-Yves Rauline, Denis Hété, Christian Ray et Pascal Joulain.

Le présent CA valide la candidature de Denis Hété en qualité de Président de l'Espace Musical de Patrice Casella en qualité de Vice-Président avec Pascal Joulain comme secrétaire et trésorier.